



ACTION COEUR DE VILLE

Atlas national pour la résilience des territoires

T4 2024





ATLAS NATIONAL

L'agence nationale de la cohésion des territoires coordonne le programme national Action cœur de ville. Cette politique publique prioritaire du gouvernement vise, depuis son lancement en mars 2018, à soutenir l'attractivité des villes moyennes, de métropole et d'Outre-mer, qui exercent un rôle de centralité pour l'ensemble de leur territoire. Pour y parvenir, le programme soutient les villes qui investissent dans leur cœurs de ville.

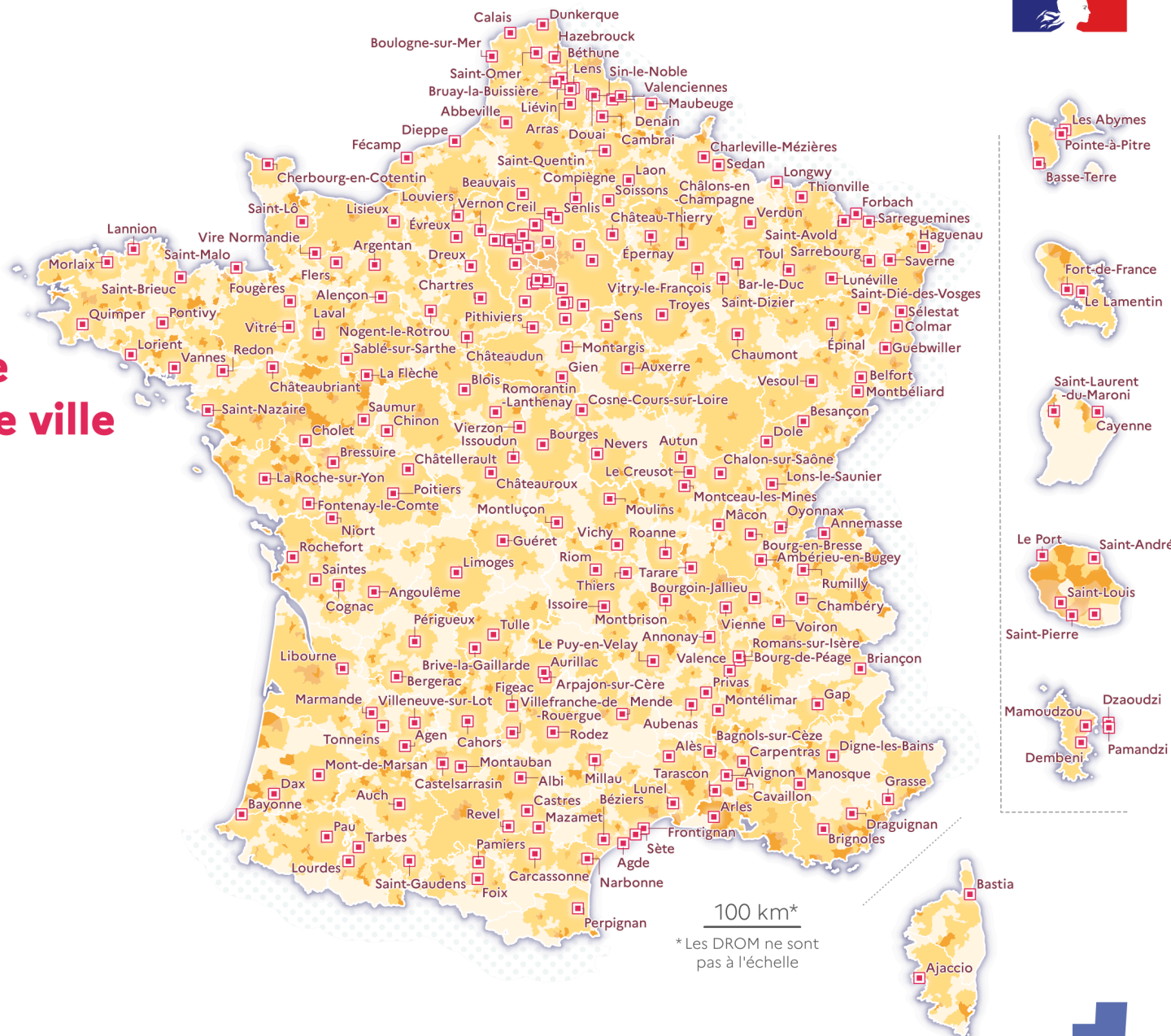
Le programme s'est constamment enrichi de dispositifs nouveaux, d'initiatives innovantes ainsi que de partenariats, qui sont venus renforcer l'offre initiale. Le déploiement de l'ingénierie a été particulièrement soutenu pour offrir un accompagnement dédié aux collectivités, de l'élaboration du projet à sa réalisation concrète.

La 1ère édition du programme a permis d'engager 6 milliards d'euros sur la période 2018-2022. Dans le cadre de la 2ème édition du programme (2023-2026), une nouvelle enveloppe de 5 milliards d'euros pour 4 ans doit permettre de poursuivre le soutien aux projets des maires et l'étendre aux quartiers de gare et aux secteurs d'entrées de ville, avec pour défis les transitions écologique, démographique et économique.

Le suivi du déploiement du programme Action cœur de ville a été réalisé de manière régulière depuis son lancement grâce à l'élaboration d'indicateurs clairs et pertinents. Cet Atlas présente, sous forme cartographique et de chiffres-clés, les résultats concrets et les premiers impacts de cette politique interministérielle.

au T4 2024

20 km



CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2024

Plus de
11,5 milliards d'€

d'engagements
financiers cumulés
depuis 2018

251

locaux subventionnés
à hauteur de 25M par
le FRLA dans des
villes ACV

77%

des habitants des villes
ACV jugent le
programme utile
ou très utile

71%

des projets
Action coeur de
ville livrés ou en
cours

33 005

logements réhabilités
ou construits avec un
financement
d'Action
Logement

518

opérations inscrites aux
plans d'affaires des
foncières
dont la BdT est
actionnaire

287 165

logements
subventionnés Anah
dans les villes ACV,
incluant
MaPrimeRenov'

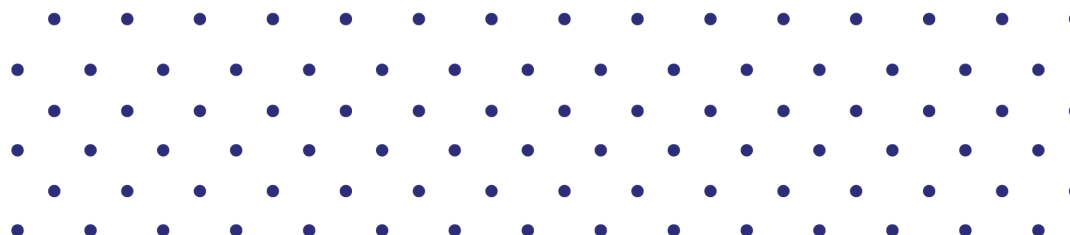
2 660

projets
soutenus par le
Fonds Vert
dans 230 villes
ACV



INDICATEURS DE CONTEXTE

ATLAS - T4 2024



INDICATEURS DE CONTEXTE

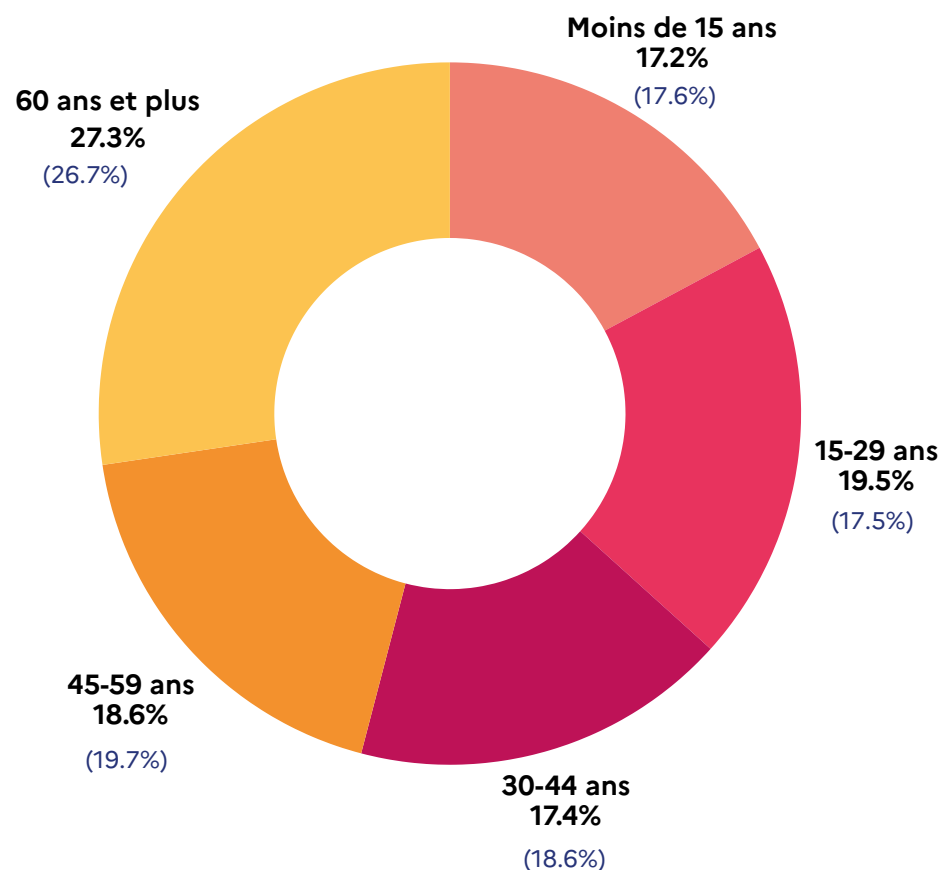
**7,8 Millions d'habitants
vivent dans une commune ACV**

Soit plus de 11% de la population française

**36% des habitants ACV sont
âgés de 30 à 49 ans**

(38% au niveau national)

Répartition des habitants ACV par tranche d'âges

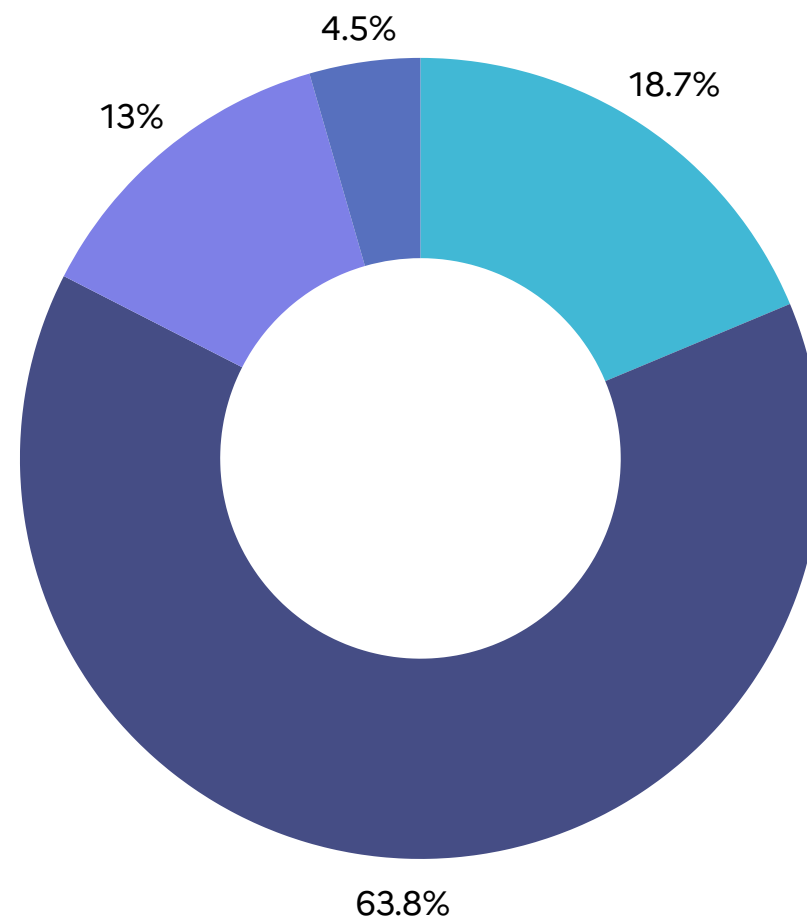


INDICATEURS DE CONTEXTE

**77% des villes ACV ont entre
15 000 et 75 000 habitants**

-  Moins de 15 000 habitants
-  Entre 15 000 et 50 000 habitants
-  Entre 50 000 et 75 000 habitants
-  Plus de 75 000 habitants

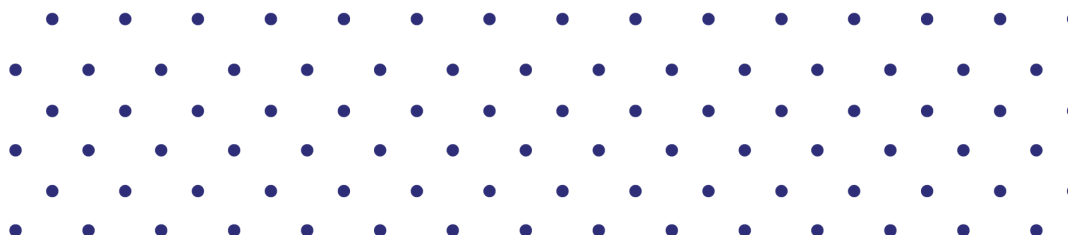
Répartition du nombre d'habitants dans les communes ACV





INDICATEURS DE SUIVI

ATLAS - T4 2024



TRAJECTOIRE FINANCIÈRE DES ENGAGEMENTS ACV

11,575 milliards

soit 1 464 € / habitant ACV

Montant réalisé du programme ACV :

➤ **+ 6 milliards €**

ont été mobilisés sur la période 2018-2022.

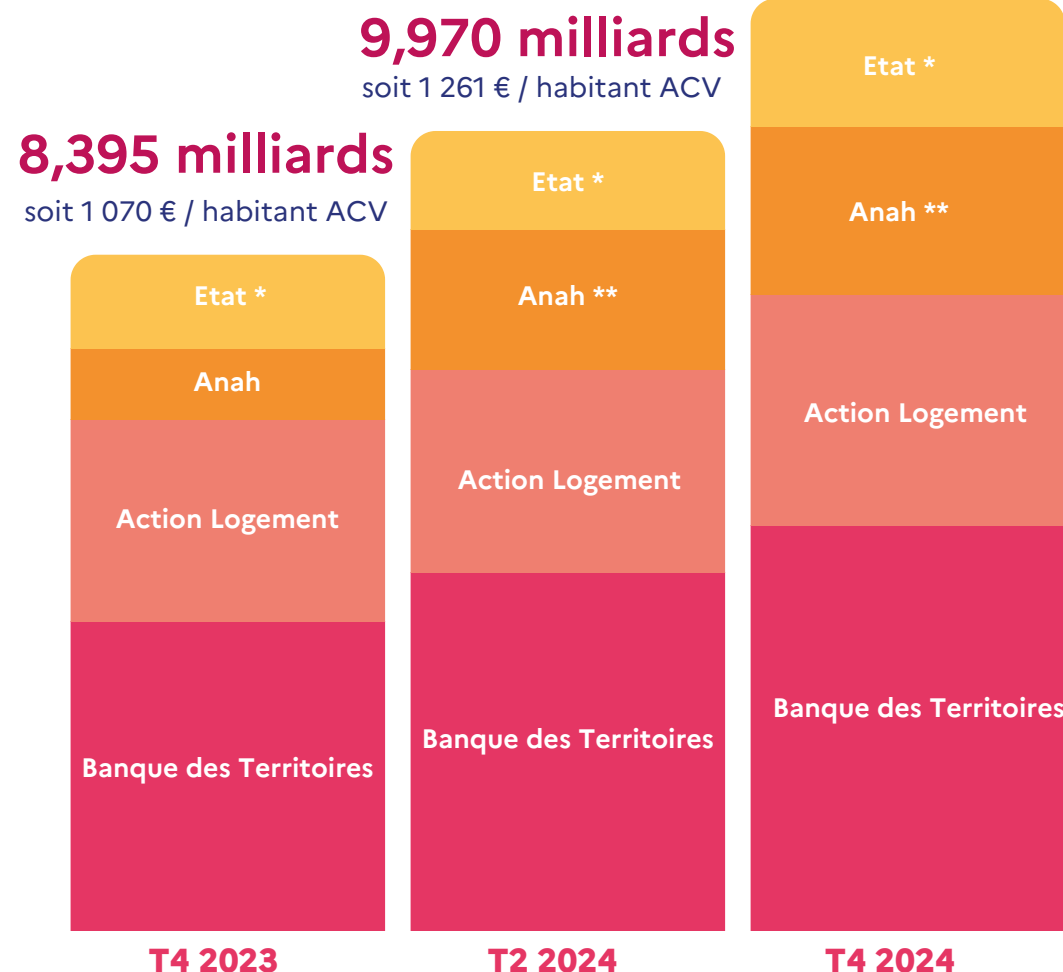
Plus de 5 milliards ont été prévus pour le programme ACV, sur la période 2023-2026

➤ **L'objectif fin 2026 de 11 milliards € a été atteint**

La Banque des Territoires, Action Logement et l'Anah sont des partenaires privilégiés du programme ACV.
La Banque des Territoires s'engage notamment par des prêts et des investissements.

*Incluant les montants des subventions de l'Etat (Fonds vert, DSIL, DETR, FNADT) et accordées par le ministère de la culture et de la ministère de la transition écologique.

**Depuis 2024, les montants Anah incluent le dispositif Ma Prime Renov' dans la comptabilisation des aides accordées par l'Anah.

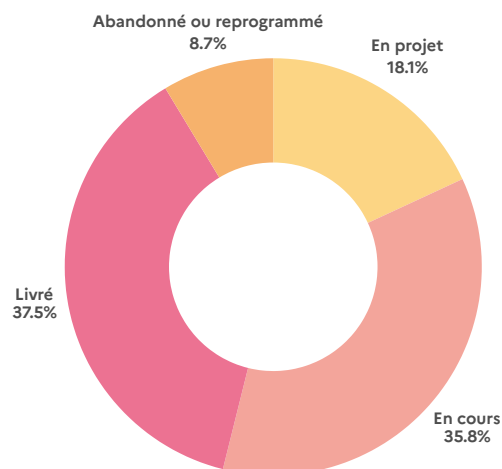


DEPLOIEMENT DES PROJETS ACV

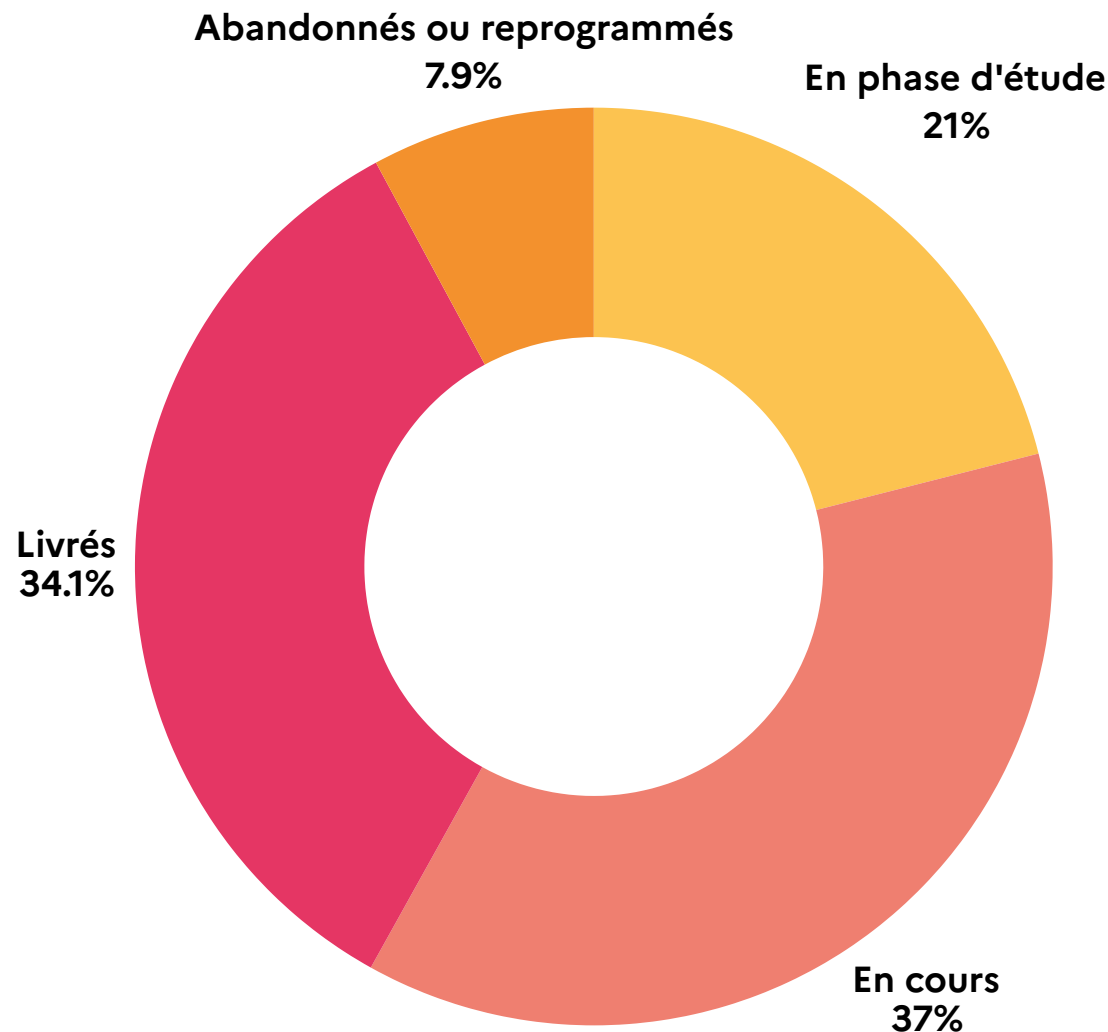
➤ **71% des projets ACV livrés
ou en cours**

Focus ACV1 - Répartition des projets ACV1 selon leur état d'avancement

Les projets ACV1 correspondent aux projets intégrés aux conventions-cadres ACV sur la période 2018-2022.



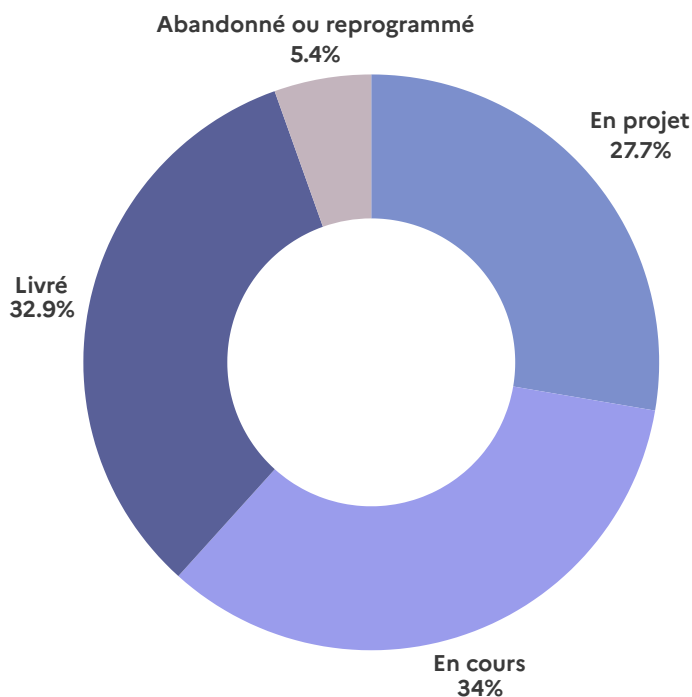
Répartition des projets ACV selon leur état d'avancement



DEPLOIEMENT DES PROJETS ACV

➤ **24% des projets ACV
concernent l'axe 4 : l'espace urbain, le
patrimoine ou les bâtiments publics**

Répartition des projets ACV de l'axe 4 selon leur
état d'avancement



5 AXES

**prioritaires ont été définis dans le
cadre du programme Action coeur
de ville**

Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration :
vers une offre attractive de l'habitat

Axe 2 : Favoriser un développement économique
et commercial équilibré

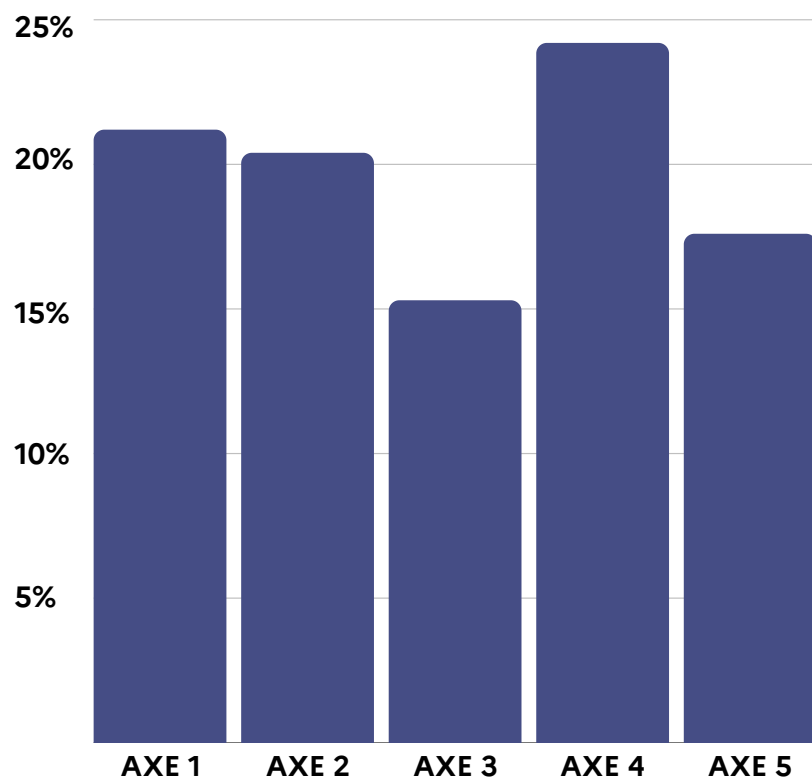
Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités
décarbonées

Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain,
mettre en valeur le patrimoine architectural et
paysager et gérer durablement les bâtiments
publics

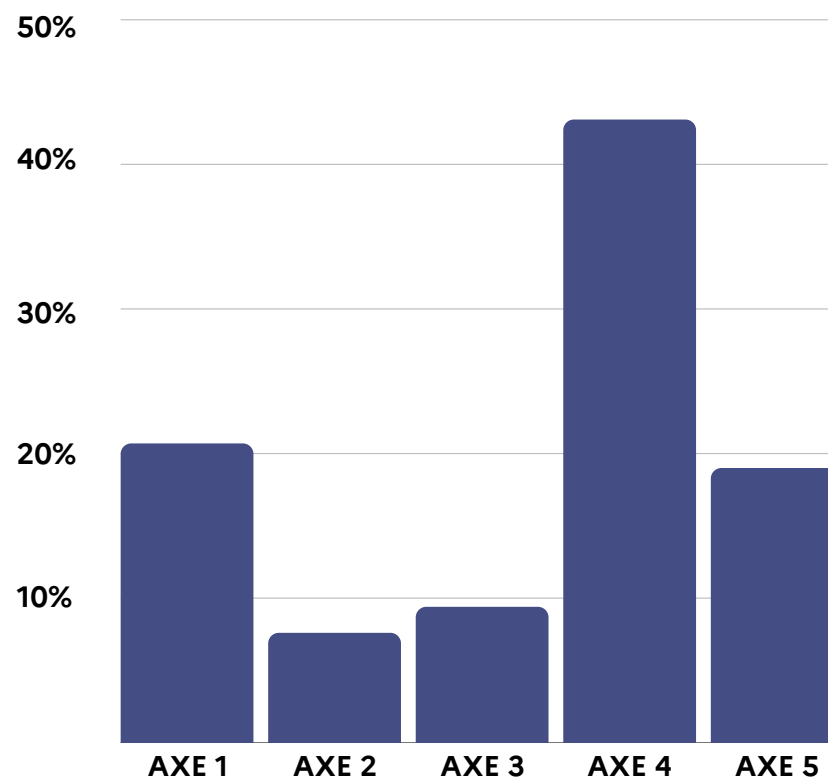
Axe 5 : Constituer un socle de services dans
chaque ville

DEPLOIEMENT DES PROJETS ACV

Répartition des projets ACV par axe prioritaire, en pourcentage



Répartition des montants des projets ACV par axe prioritaire, en pourcentage

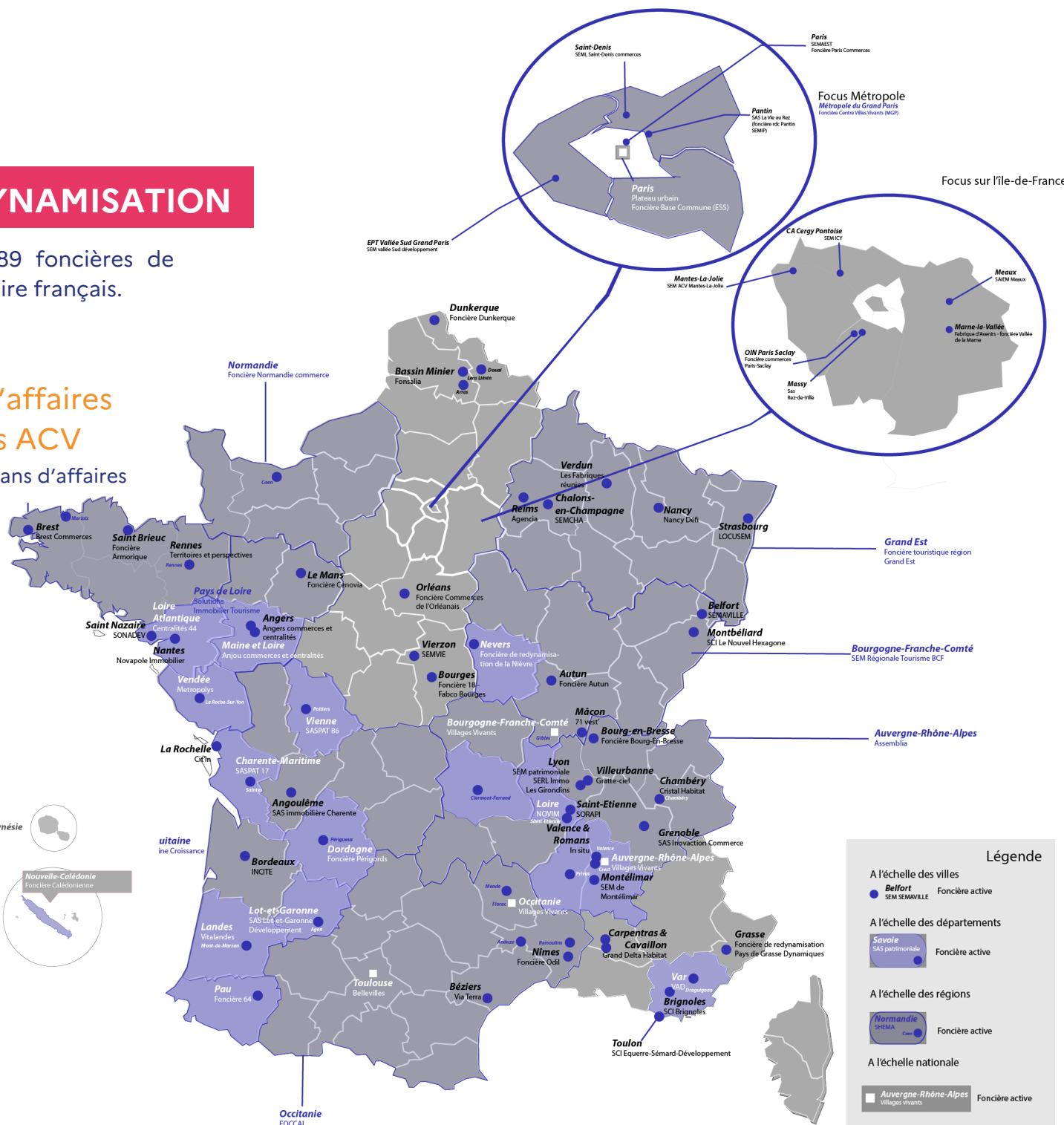
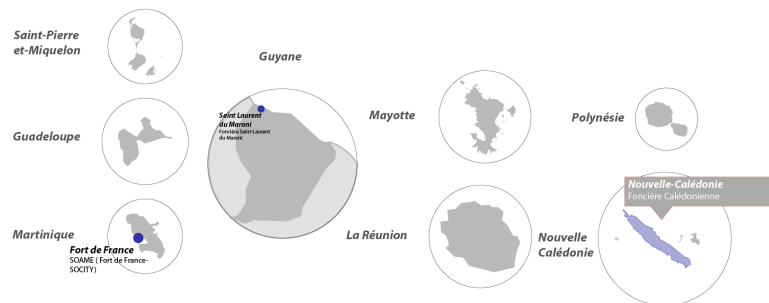


CARTE DES FONCIERES DE REDYNAMISATION

La Banque des Territoires est actionnaire de 89 foncières de redynamisation réparties sur l'ensemble du territoire français.

➤ **518**
opérations inscrites aux plans d'affaires
des foncières dans 69 territoires ACV
soit 18% du total des opérations inscrites aux plans d'affaires

➤ **171**
opérations livrées dans les
communes ACV



Légende

- A l'échelle des villes
 - Belfort SEM SEMAVILLE Foncière active
- A l'échelle des départements
 - Savoie SAS patrimoniale Foncière active
- A l'échelle des régions
 - Normandie SEMA Foncière active
- A l'échelle nationale
 - Auvergne-Rhône-Alpes Villages vivants Foncière active

534 M€

de subventions Fonds Vert
ont été attribuées fin 2024
pour 2 260 projets dans 230
communes ACV

Le Fonds Vert a pour objectif d'accélérer la transition écologique dans les territoires.

Dans les communes ACV, il a permis de financer principalement des projets relevant de la rénovation énergétique de bâtiments publics, de recyclage foncier, de rénovation d'éclairage public mais aussi d'accompagner le déploiement local de la stratégie nationale biodiversité 2030, ou encore de soutenir la renaturation en ville.

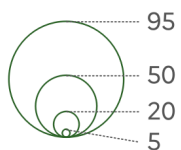


CARTE DE REPARTITION DES SUBVENTIONS DU FONDS VERT

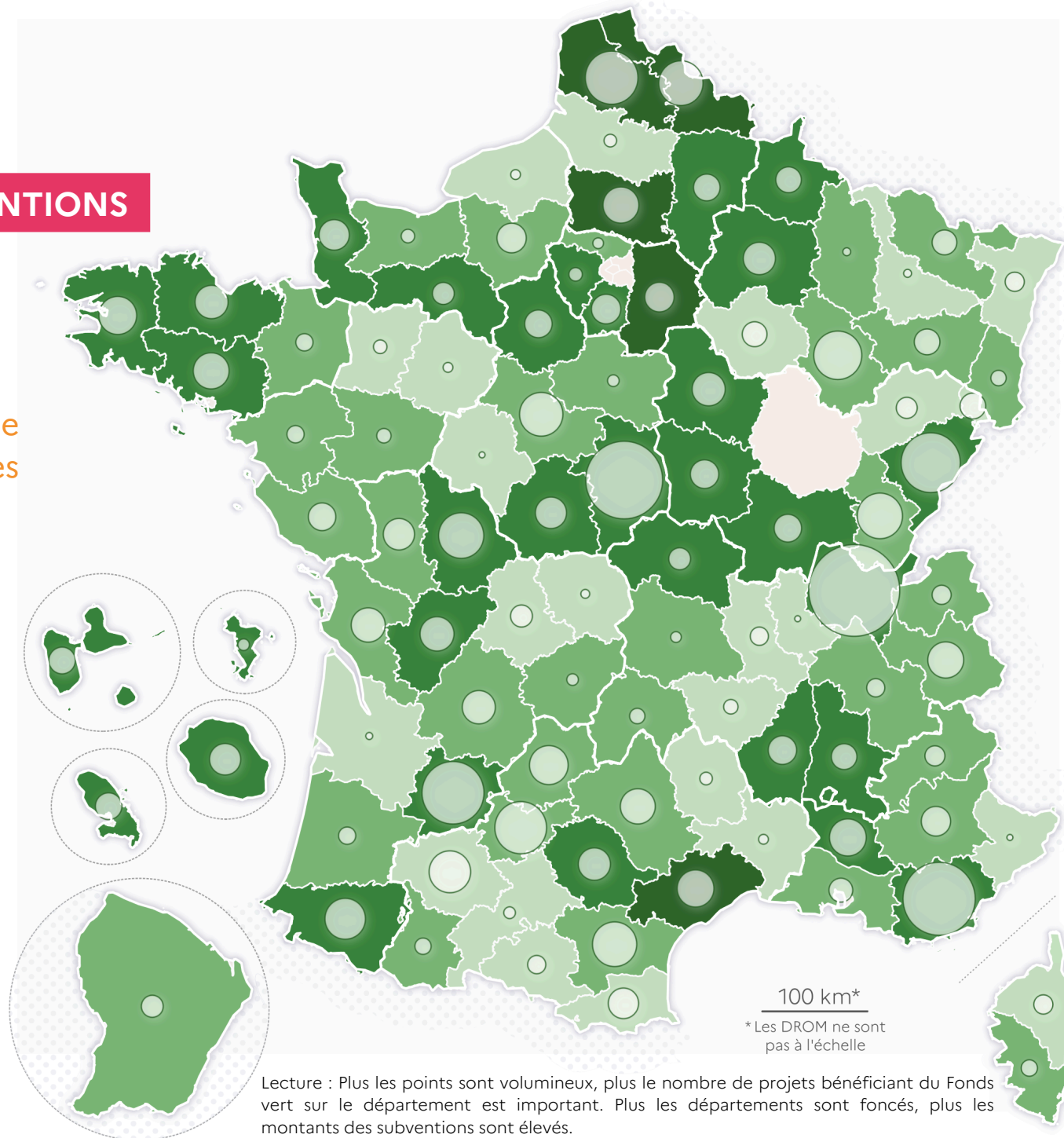
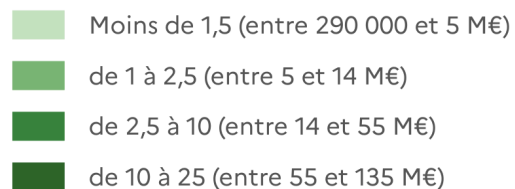
➤ **2 260**

projets subventionnés par le
Fonds vert dans 230 communes
ACV

Nombre de projets bénéficiant du Fonds Vert,
par département



Part départementale des subventions Fonds vert par rapport au
montant total alloué pour des communes ACV



Lecture : Plus les points sont volumineux, plus le nombre de projets bénéficiant du Fonds vert sur le département est important. Plus les départements sont foncés, plus les montants des subventions sont élevés.

CARTE DES COMMUNES ACV COUVERTES PAR UNE ORT

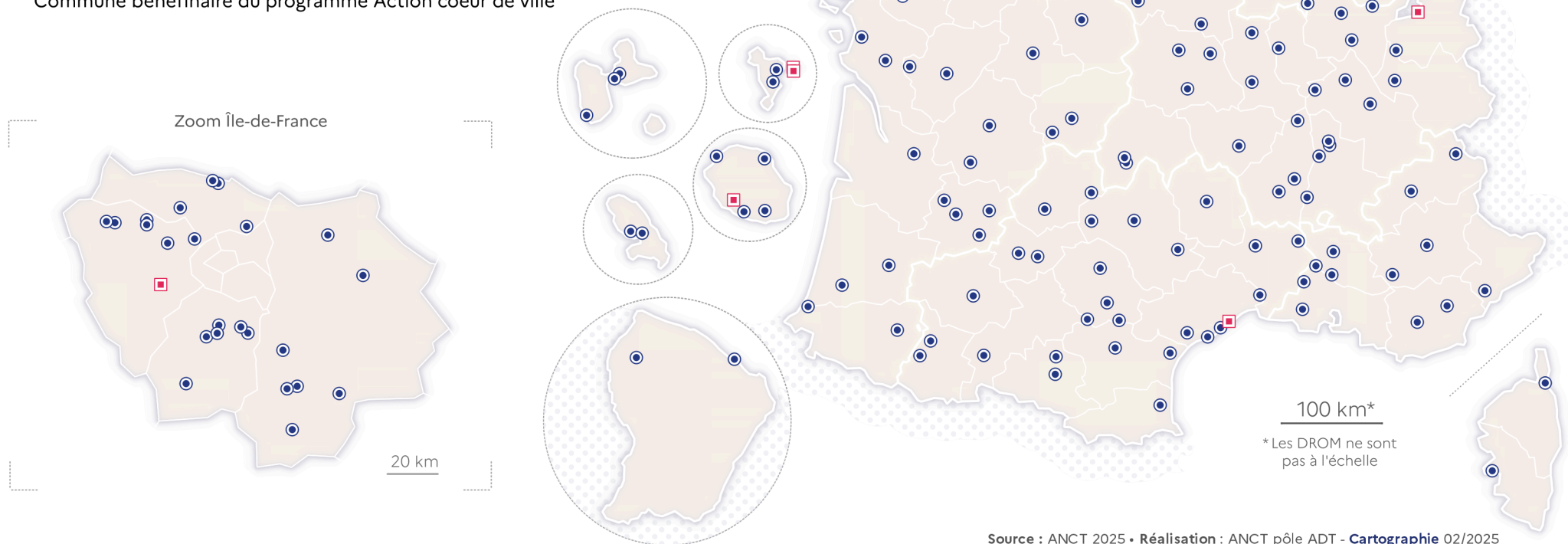
➤ 234

communes ACV sont couvertes par une
Opération de Revitalisation du Territoire
soit 96% des 245 communes du programme.

Au niveau national, 1 969 communes sont couvertes par une
ORT. Les communes ACV représentent 12% du total.

Communes signataires d'une ORT

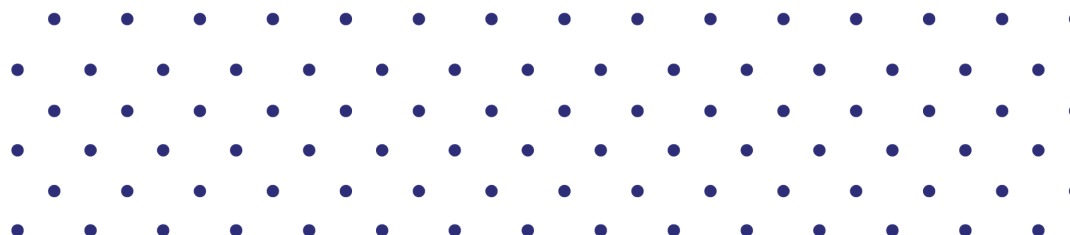
- Autre commune bénéficiaire du programme Action cœur de ville
- Commune bénéficiaire du programme Action cœur de ville





INDICATEURS D'IMPACT

ATLAS - T4 2024



287 165

logements rénovés grâce aux aides de l'Anah dans les communes ACV

L'Anah se donne pour mission d'accompagner la transition écologique en soutenant les propriétaires du parc privé dans le financement des travaux d'amélioration de leur logement (rénovation énergétique, adaptation au handicap, lutte contre l'habitat indigne).

Ainsi, depuis le début du programme en 2018, ce sont 1,8 Md€ qui ont été engagés par l'Anah dans les communes ACV, incluant notamment le dispositif Ma Prime Renov'.

Ce montant inclut également 104 M€ d'ingénierie (études pré-opérationnelles et cofinancement de postes de chefs de projet dans 179 communes ACV) et 23 M€ consacrés à des opérations RHI-THIRORI.



Depuis le lancement du programme en 2018, 262 conventions d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH simples, OPAH-RU, OPAH-CD ou OPAH-RR) ont été contractualisées, couvrant ainsi 177 communes ACV.

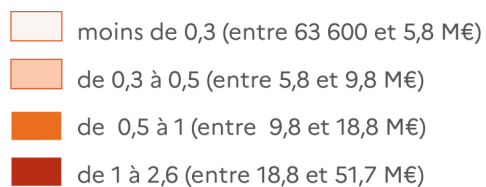
113 des communes ACV hébergent un espace Conseil France Renov', soit 46%.

CARTE DES LOGEMENTS RENOVES PAR L'ANAH DANS UN OBJECTIF DE TRANSITION ECOLOGIQUE

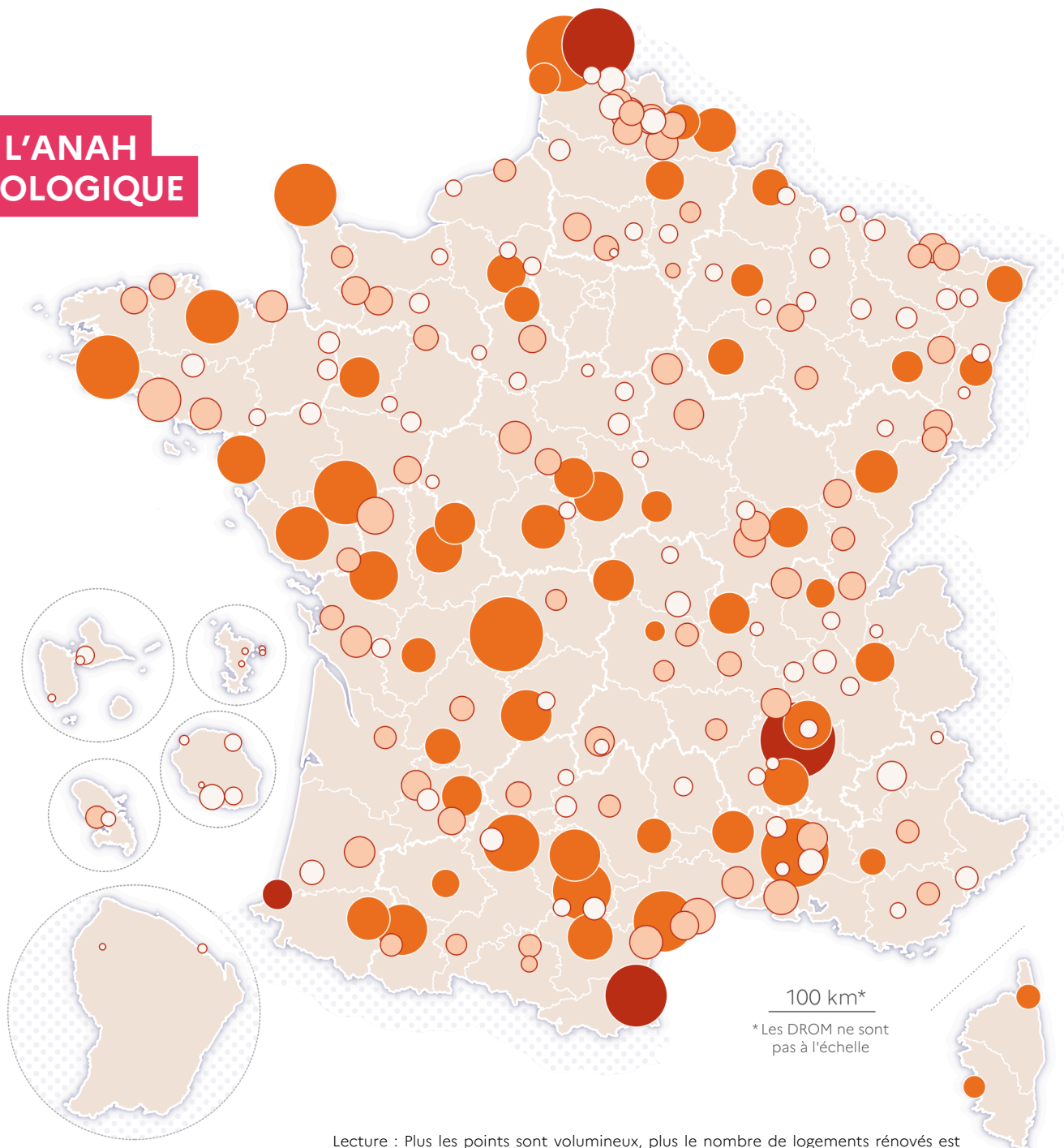
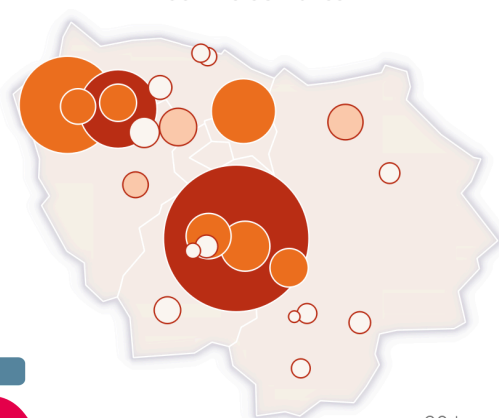
Nombre de logements rénovés par l'Anah, par commune ACV



Part des subventions de l'Anah par rapport au montant total
des subventions Anah allouées pour des communes ACV



Zoom Île-de-France

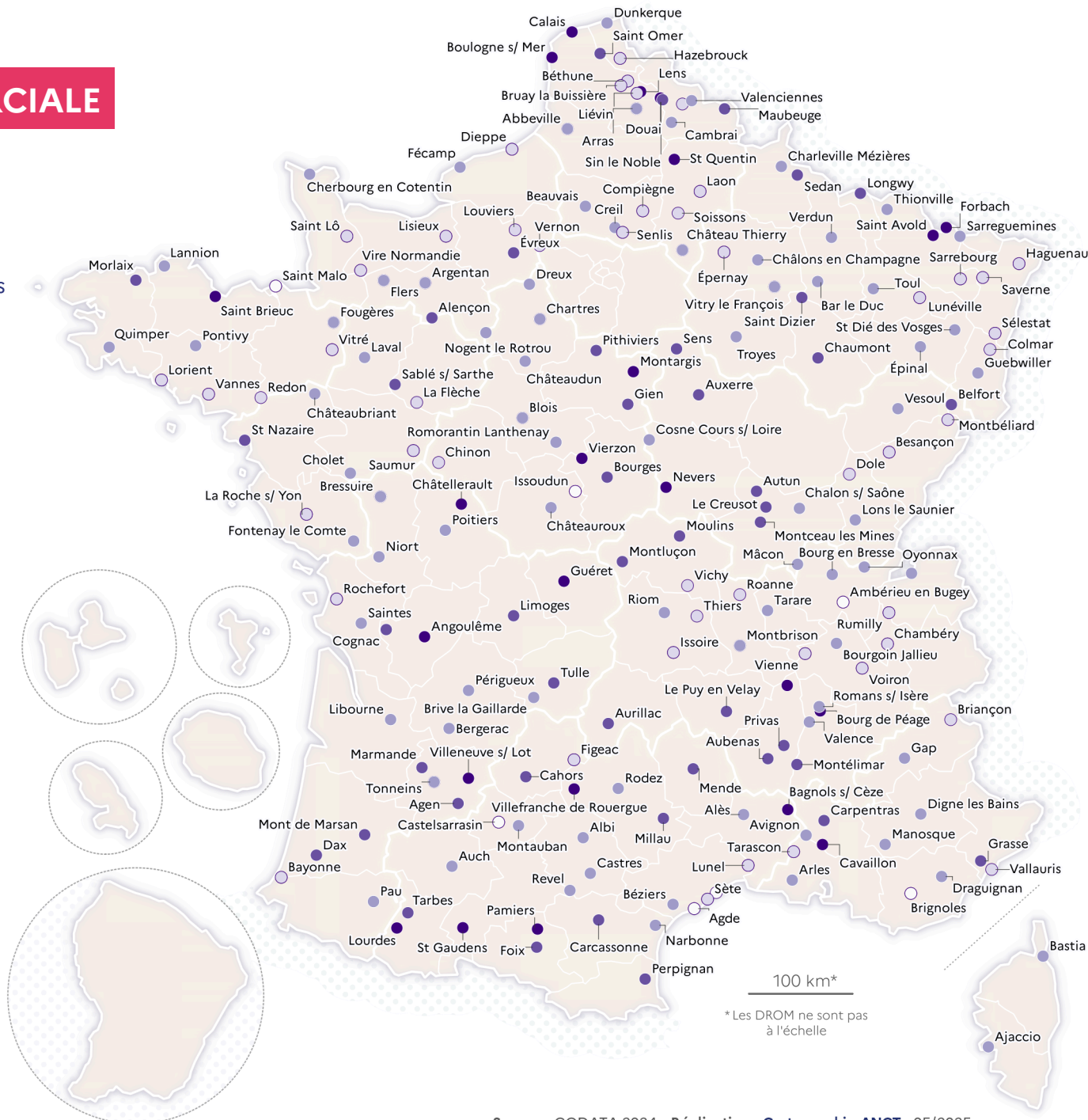


Lecture : Plus les points sont volumineux, plus le nombre de logements rénovés est important. Plus les points sont foncés, plus les montants des subventions sont élevés.

Source : Agence nationale de l'habitat, T4 2024 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 03/2025

Le taux de vacance commerciale se dégrade dans un contexte économique difficile.

- inférieure à 5%
- de 5 à 10%
- de 10 à 15%
- de 15 à 20%
- supérieure à 20%



CARTE DES VENTES IMMOBILIERES

66%

des villes ACV avec une tendance globale de ventes en hausse (soit un taux de croissance moyen positif depuis le début du programme ACV en 2018).

+ 2%

de hausse moyenne de ventes immobilières entre 2018 et 2023. La crise immobilière de 2023 vient rompre la dynamique de hausse des ventes observée précédemment.

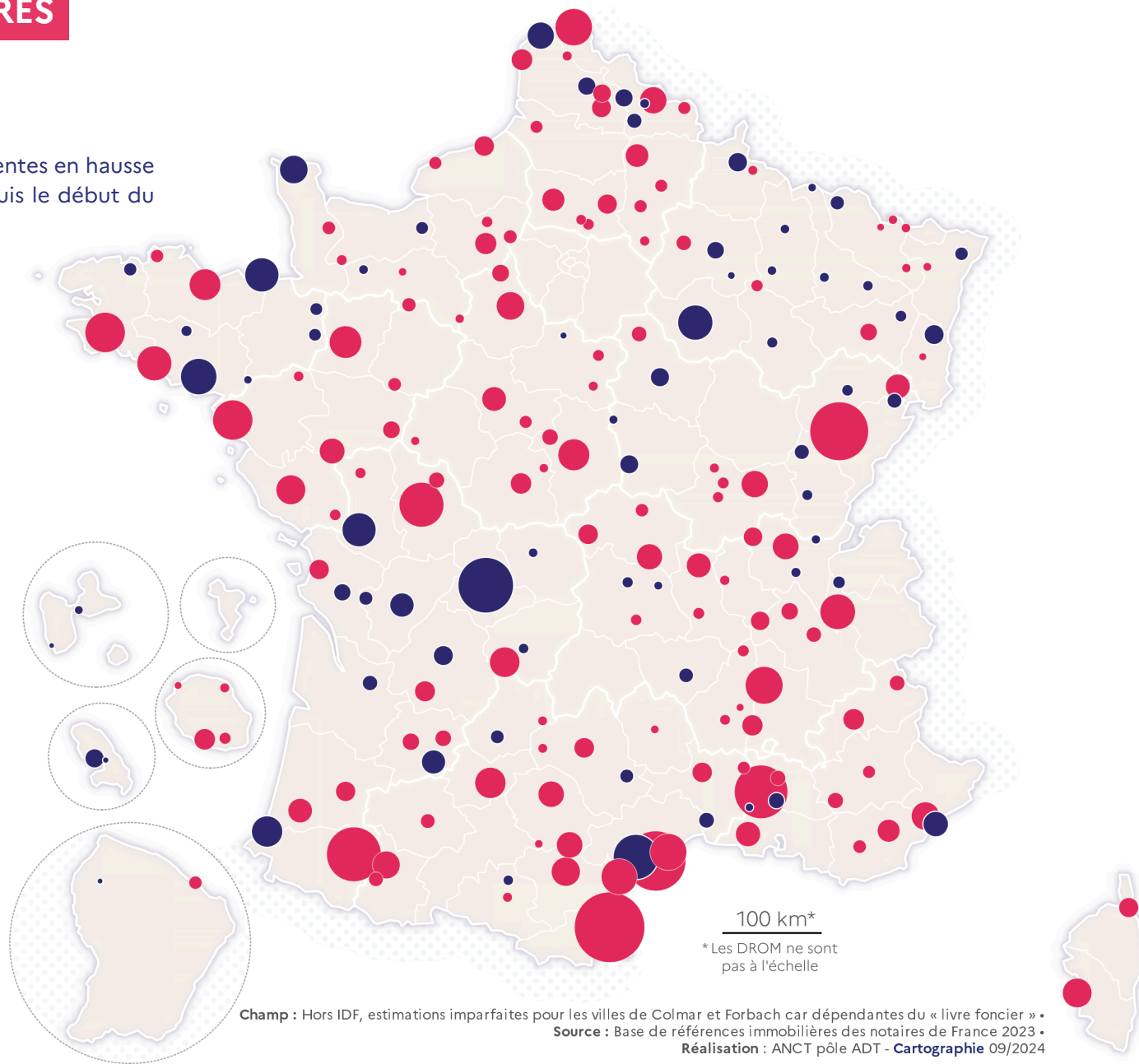
122 770

logements vendus en 2023 dans les villes ACV.

Évolution du volume de ventes entre 2018 et 2023

■ Tendance en baisse
■ Tendance en hausse

Lecture : Plus les points sont volumineux, plus le nombre de ventes immobilières est important. Un point de couleur rouge indique une tendance globale 2018-2023 en hausse tandis que la couleur bleue indique une tendance en baisse.



10ème BAROMÈTRE DU CENTRE-VILLE ET DES COMMERCES

Chaque année depuis 2020, le programme Action Cœur de ville réalise en partenariat, notamment avec Centre-ville en Mouvement, un baromètre du centre-ville.

Ce baromètre permet de mesurer, grâce à une enquête par questionnaire diffusé par l'institut CSA, la perception des habitants vis-à-vis du programme ACV ainsi que l'évolution de leurs pratiques et usages des centres-villes.



Retrouvez le
baromètre en
scannant le QR
code.



➤ **77% des habitants des villes
ACV jugent le programme
utile ou très utile**

➤ **71 %**

des habitants des villes ACV se disent attachés à leur centre-ville, soit 7 points de plus que par rapport à la moyenne française.

➤ **1 habitant sur 5**

des villes ACV déclare fréquenter plus souvent le centre-ville que l'année passée : c'est 5 points de plus par rapport à l'ensemble des Français.

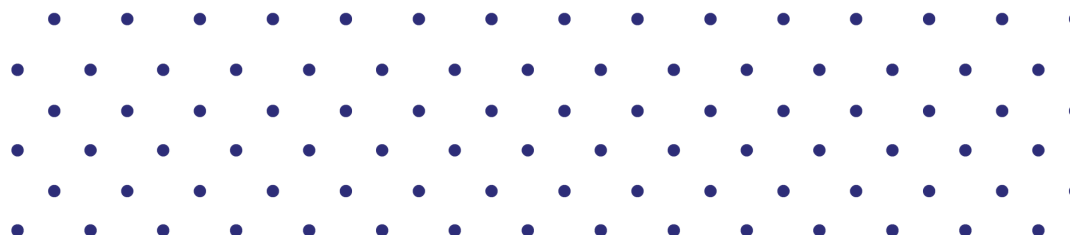
➤ **71%**

des habitants des villes ACV se disent attachés à leur centre-ville, soit une progression de 11 points par rapport à 2020.



EXPÉRIMENTATIONS & INNOVATIONS

ATLAS - T4 2024



CARTE DES ACCOMPAGNEMENTS EN MATIERE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Cerema et l'ANCT proposent une offre d'accompagnement en matière de transition écologique à destination des collectivités ACV. Cet accompagnement individuel, collectif ou mixte permet d'appuyer les collectivités dans leur transition écologique.



53

accompagnements sont
proposés à plus de 40 villes,
en 2024

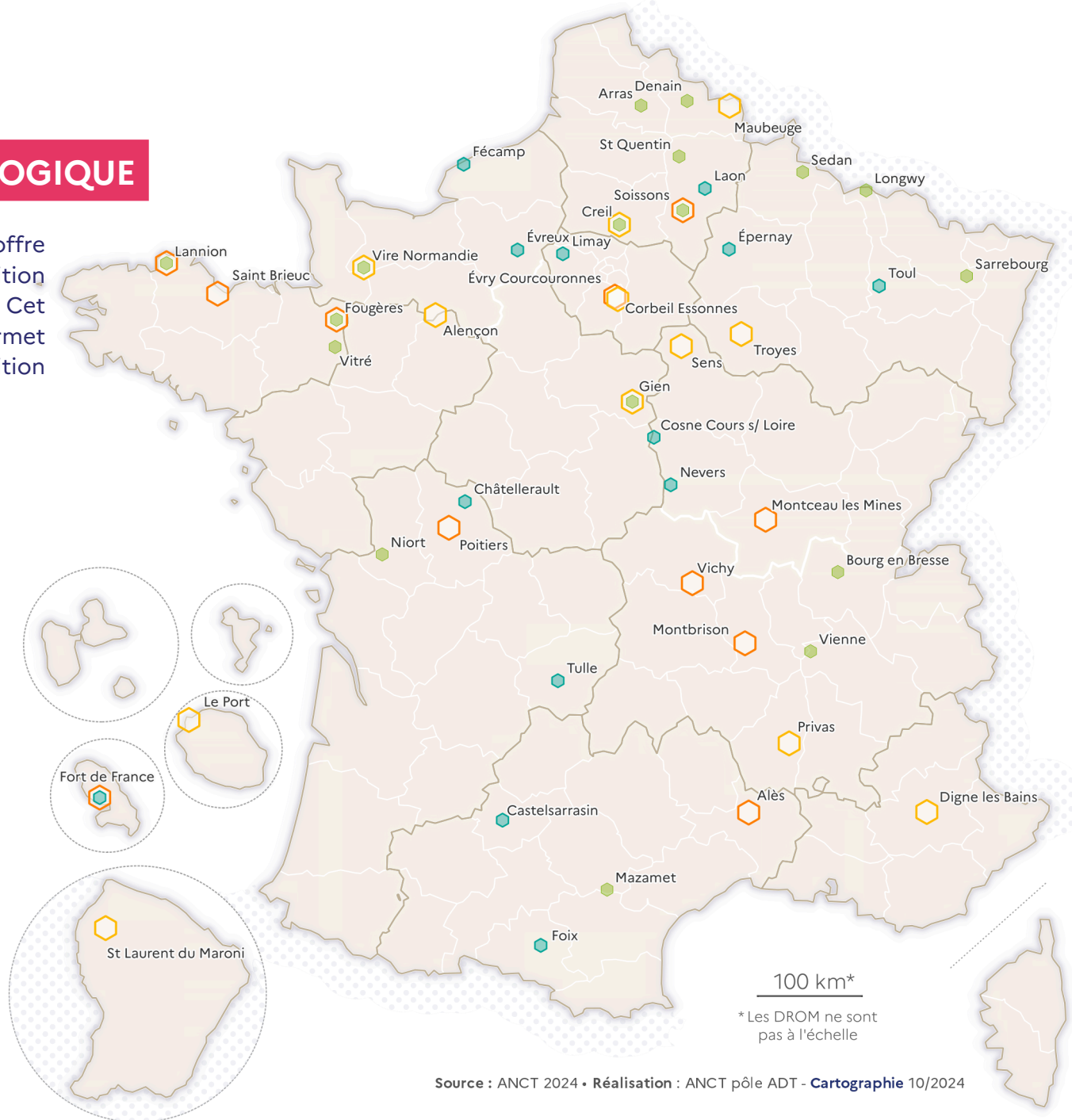
Thématiques des accompagnements

-  Adaptation au changement climatique
-  Mobilités décarbonées
-  Nature en ville
-  Sobriété foncière

— Découpage des directions territoriales du Cerema



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



CARTE DES TERRITOIRES PILOTES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

11 territoires qui ont choisi de privilégier la sobriété foncière à l'étalement urbain, ont été retenus pour bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de la démarche "Territoires Pilotes de Sobriété Foncière".

Menée conjointement par l'ANCT, la DGALN et le Cerema, cette démarche a notamment pour objectif de :

- questionner l'usage des sols, leur consommation pour l'urbanisation et leur valeur ;
- tester in situ des stratégies « Zéro Artificialisation Nette » adaptées à ces territoires ;
- démontrer la possibilité ou les limites de l'intensification des usages et des fonctions urbaines.

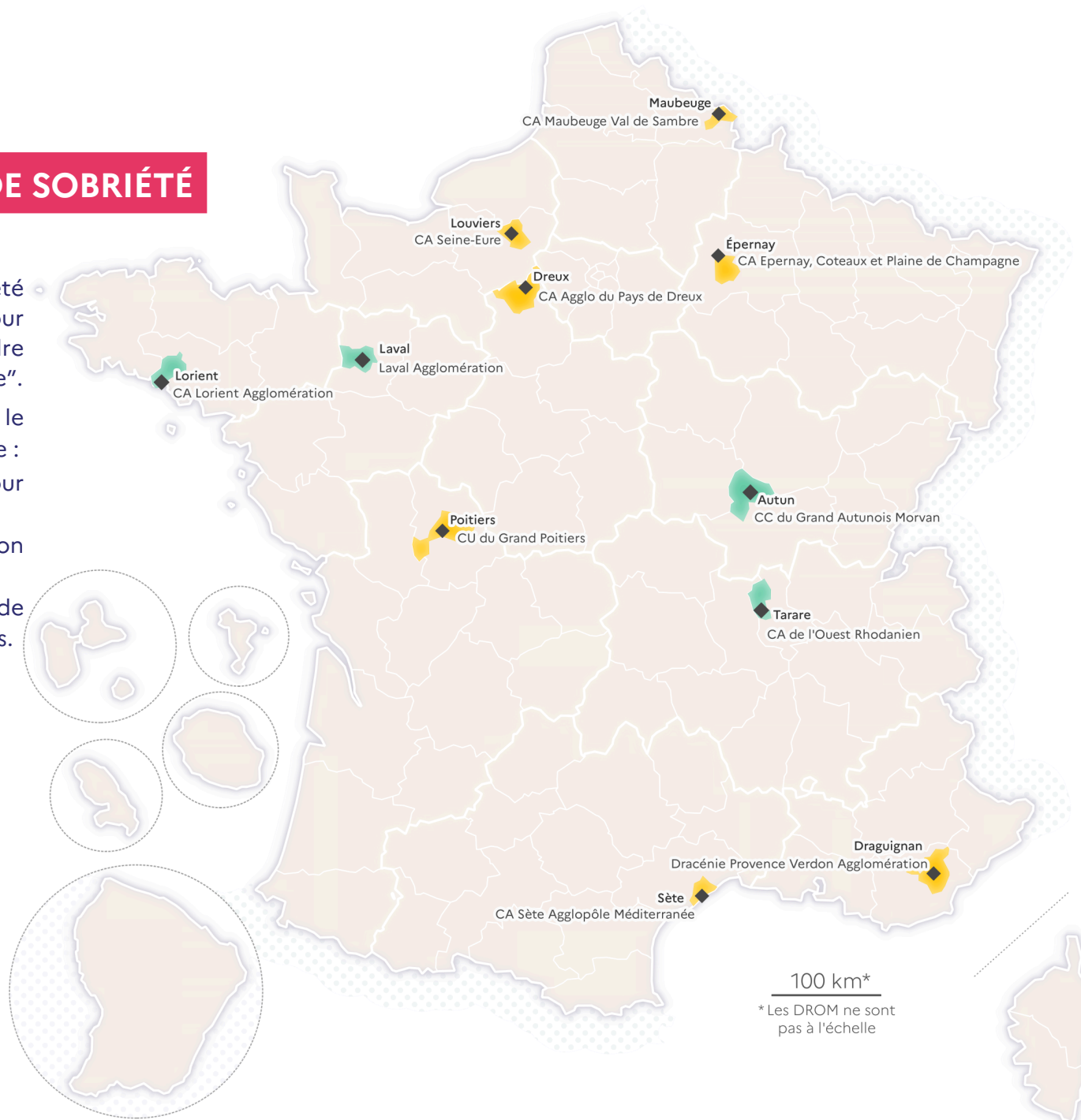


Scannez le QR code pour
 consulter le guide de
 présentation des TPSF

Le guide dresse un portrait
 des territoires engagés
 dans la démarche.

Territoires pilotes de sobriété foncière

-  Territoires lauréats 2020
-  Territoires lauréats 2022



CARTE DES SITES REINVENTONS NOS COEURS DE VILLE - SESSION 1

L'ANCT a initié la démarche « Réinventons nos Cœurs de Ville » proposant aux villes volontaires d'être soutenues pour mener un appel à projets urbain sur des sites vacants à dimension patrimoniale, dans l'objectif de faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains en centre-ville.

➤ **44**
sites ont fait l'objet d'un
appel à candidatures
sur la première session de l'expérimentation

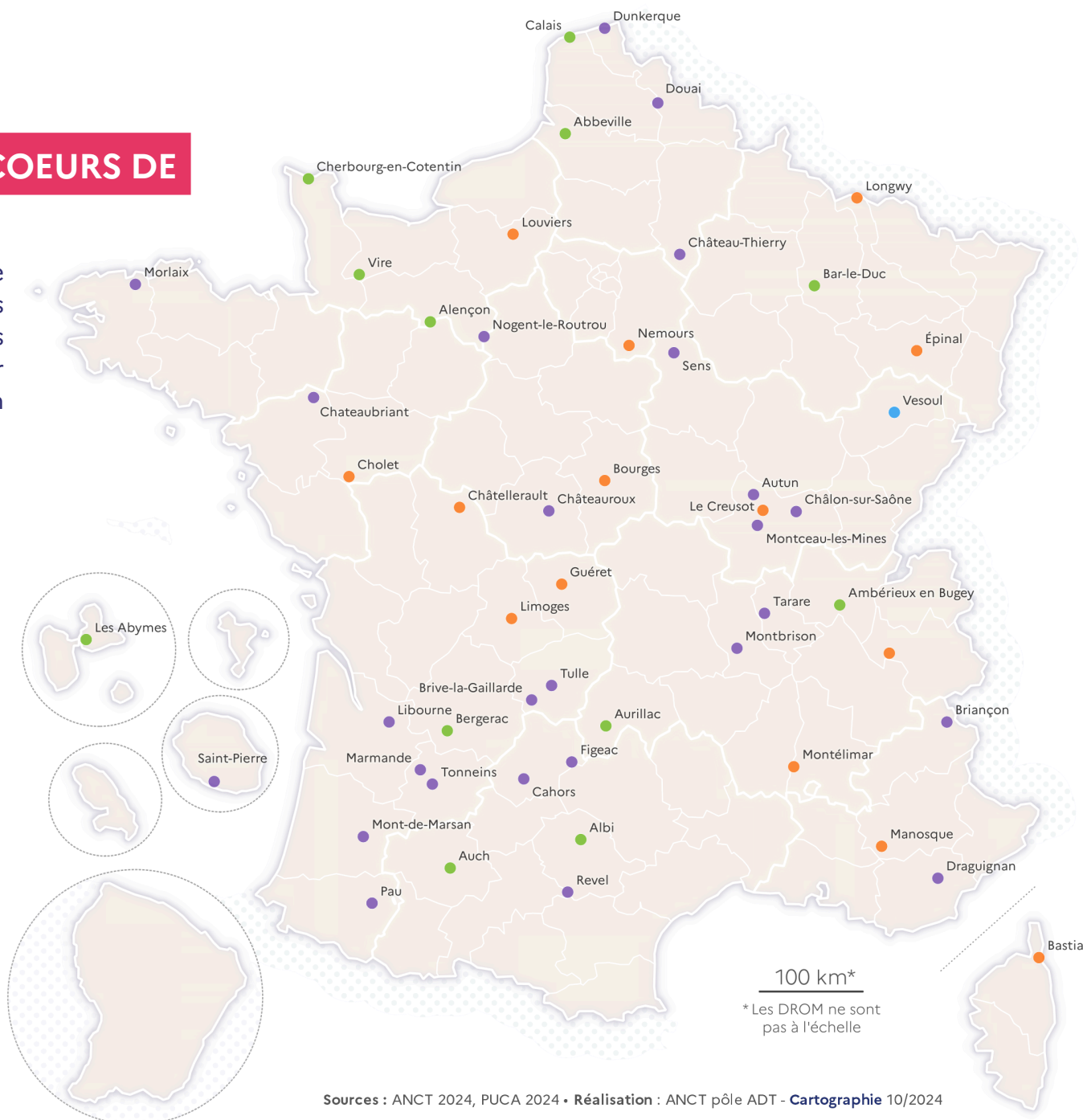
➤ **22**
sites ayant désigné un lauréat
pour opérationnaliser leurs projets

Avancement des appels à candidature

- en préparation
- en cours
- avec lauréat désigné
- infructueux

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



Sources : ANCT 2024, PUCA 2024 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 10/2024

CARTE DES SITES REINVENTONS NOS COEURS DE VILLE - SESSION 2

Après le succès de la 1ère édition et des premières réalisations, une 2ème session a été lancée en mars 2022, avec le même objectif : aider les villes ACV volontaires à développer des programmes immobiliers innovants et emblématiques de la reconquête des centres urbains.

➤ **16 sites** ont fait l'objet d'un **appel à candidatures**

sur la deuxième session de l'expérimentation (pour lesquelles 30 sites ont été retenues dont 25 villes)



Scannez le QR code pour
consulter le guide de
présentation des sites
Réinventons nos cœurs de ville

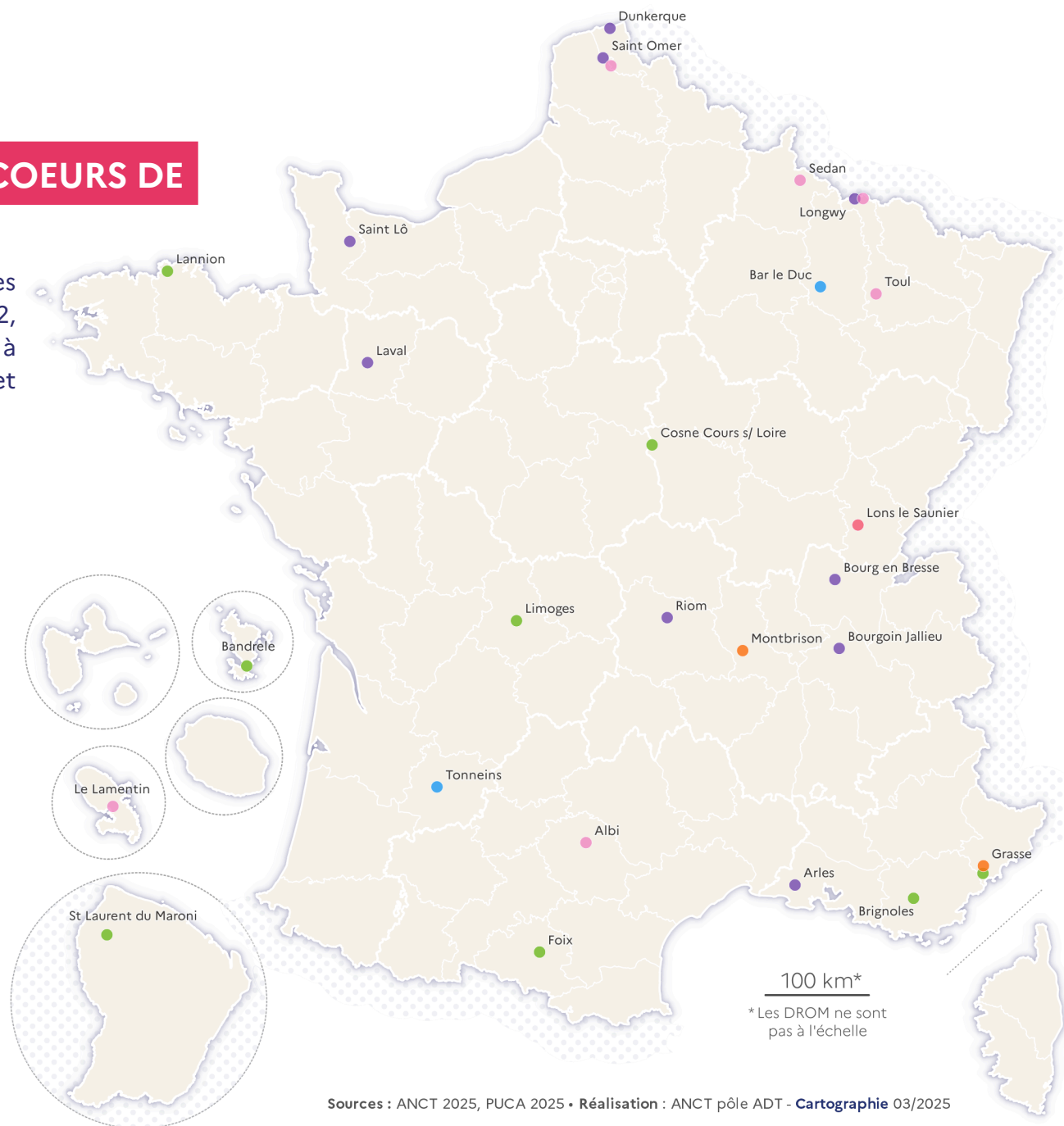
Le catalogue des sites est en
ligne sur le site de l'ANCT

Avancement des appels à candidatures

- en préparation
- en cours
- avec lauréat désigné
- infructueux
- a trouvé une destination sans
lancement d'un appel à candidature

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



Sources : ANCT 2025, PUCA 2025 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 03/2025

CARTE DES ACCOMPAGNEMENTS EN DESIGN ACTIF

73
villes accompagnées

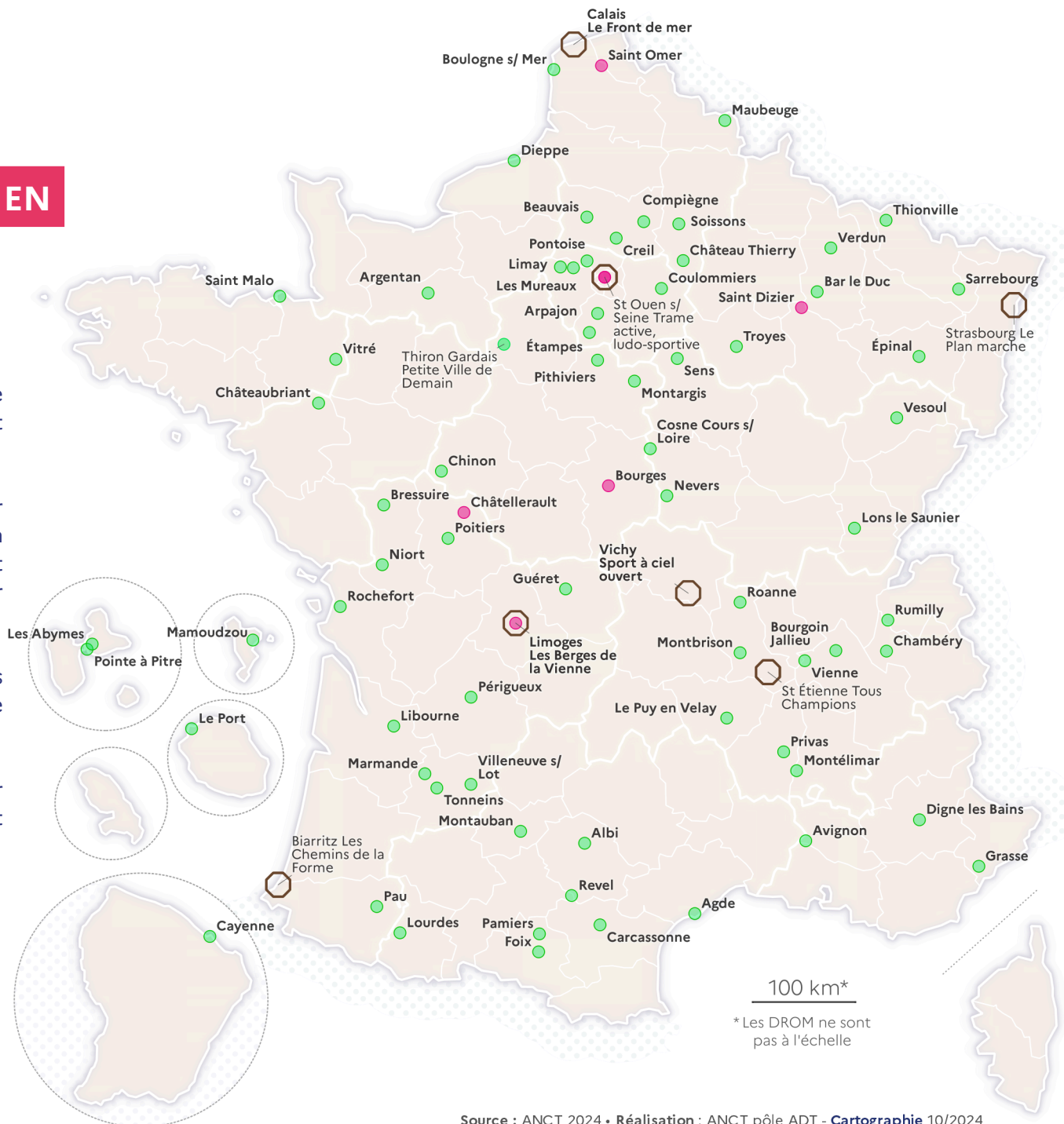
Le programme national Action Cœur de Ville se mobilise pour développer le design actif en France, en partenariat avec le label Terre de Jeux 2024 et la Cité du Design.

Ce concept d'aménagement consiste à transformer l'espace, le mobilier et les bâtiments publics afin d'inciter à l'activité physique ou sportive de manière libre et spontanée, pour tous. L'accompagnement a permis d'aider les villes volontaires à réaliser leurs projets.

Au démarrage de cette mobilisation, 6 territoires pilotes ont bénéficié d'un soutien renforcé et sur-mesure afin de préfigurer les accompagnements en la matière.

Les accompagnements se sont poursuivis début 2024 pour une dizaine de villes parmi lesquelles : Limay, Verdun et Pamiers.

- Ville pilote accompagnée par la Cité du Design
- Ville accompagnée par la Cité du Design
- Projet emblématique et ville pilote
- Vichy Ville ACV
- Biarritz Ville hors ACV





agence nationale
de la cohésion
des territoires



BANQUE des
TERRITOIRES



Action**Logement** 



agence-cohesion-territoires.gouv.fr

